



Jean-Pierre Nandrin

Hommes et normes Enjeux et débats du métier d'un historien

Presses de l'Université Saint-Louis

Bio-bibliographie d'un homme hors norme

Pierre-Olivier de Broux, Aude Hendrick et Françoise Muller

DOI : 10.4000/books.pusl.2792
Éditeur : Presses de l'Université Saint-Louis
Lieu d'édition : Bruxelles
Année d'édition : 2016
Date de mise en ligne : 28 mai 2019
Collection : Collection générale
EAN électronique : 9782802804901



<http://books.openedition.org>

Ce document vous est offert par Université catholique de Louvain



Référence électronique

BROUX, Pierre-Olivier de ; HENDRICK, Aude ; et MULLER, Françoise. *Bio-bibliographie d'un homme hors norme* In : *Hommes et normes : Enjeux et débats du métier d'un historien* [en ligne]. Bruxelles : Presses de l'Université Saint-Louis, 2016 (généré le 15 novembre 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pusl/2792>>. ISBN : 9782802804901. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pusl.2792>.

Le texte seul est utilisable sous licence . Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Bio-bibliographie d'un homme hors norme

par

Pierre-Olivier de Broux, Aude Hendrick et Françoise Muller

Jean-Pierre Nandrin naît le 9 octobre 1947 à Stanleyville (aujourd'hui Kisangani), au Congo belge, où il passe les treize premières années de sa vie. Il n'a pas souvent évoqué cette enfance avec nous, mais elle a sans aucun doute marqué une partie de sa vie, et explique son attrait pour l'Afrique et un intérêt discret pour l'histoire coloniale. L'indépendance du Congo signe son retour à la métropole. Jean-Pierre Nandrin poursuit sa scolarité en Belgique où il est d'abord accueilli, avec la plupart des jeunes Belges rentrés du Congo, au Collège Saint-Michel à Etterbeek. Après plusieurs mois, le collège aurait sélectionné les élèves qu'il souhaitait garder et Jean-Pierre Nandrin n'était pas peu satisfait de rappeler qu'il n'en avait pas fait partie. Il intègre alors le Collège Don Bosco de Woluwe-Saint-Lambert, où il termine ses humanités gréco-latines.

En 1965, il entreprend des études d'Histoire à l'Université catholique de Louvain. Il est ainsi aux premières loges de la scission de l'Université, dont il sort en juillet 1970 avec la plus grande distinction¹.

¹ Son mémoire est intitulé *Contribution à l'étude des finances publiques de l'ancien régime. Le domaine de Binche au XVIIIe siècle*. Il est resté inédit. Cette thématique pas plus que cette période ne devaient toutefois le retenir.

Le jeune historien dans la cité

Le brillant étudiant de la section Temps modernes est déjà l'historien engagé qu'il sera tout au long de son parcours. Il prend part activement au groupe de recherche Clio 70, constitué le 26 novembre 1970 par plusieurs assistants en histoire et leurs étudiants de deuxième licence, dont il avait fait partie, tout comme une autre jeune historienne, Annie Eyckermans, qu'il épousera peu de temps après. Lors de leurs rencontres, ils mettent en débat le rôle et les pratiques du métier d'historien. Ce groupe participe également à des journées d'étude et à la réalisation d'ouvrages de vulgarisation, dont quelques uns des célèbres albums *Artis/Historia*. Ils y concilient habilement les exigences de la recherche scientifique, tout en proposant une synthèse accessible au grand public et d'abondantes illustrations². Du groupe Clio 70 émane un Centre de recherche et de communication en histoire (C.R.C.H.), dont un des co-fondateurs, qui n'est autre que Jean-Pierre Nandrin, prend en charge la section « Image ». Ce nouvel espace de dialogue entre historiens et étudiants, dédié aux pratiques professionnelles et à la place de l'histoire dans la société, est reconnu par les autorités académiques de l'UCL en 1975. Jean-Pierre Nandrin y est actif jusqu'en 1978. Il s'investit à la même époque au sein du Centre d'Histoire de l'écriture (C.H.E.C.) et de l'asbl *Association des informataires*³, un centre de recherche et de documentation sur l'information. Ce centre publie de trop rares numéros d'un trimestriel intitulé *Qui informe qui ?* Jean-Pierre Nandrin est l'éditeur

² Sur la constitution de ce groupe, nous renvoyons le lecteur à la contribution de Marie-Thérèse Coenen dans cet ouvrage.

³ « Art. 4. L'association entend exercer une fonction de discernement en refusant toute candidature ou participation aux pouvoirs de transmission des nouvelles et de propagation des opinions. Elle a pour objet, sans que cette énumération soit limitative, de :

- a. fournir à tous ceux qui le désirent, les moyens de mesurer les difficultés de s'informer par les masses média et autres canaux de diffusion ;
- b. inventorier, à l'abri de toute pression et de toute censure, les moyens de déceler et de comparer les écarts entre le fait et sa relation ;
- c. recourir aux méthodes scientifiques pour établir, en laboratoires, des comparaisons entre les informations de sources diverses ;
- d. mettre à disposition de tous les résultats de ses analyses ;
- e. initier les destinataires d'informations à la pratique de tests rigoureux pour effectuer leur propre critique » (Extraits des statuts publiés dans le *Moniteur belge* du 30 avril 1970, annexe n° 3041).

responsable du premier numéro, proposant un dossier d'analyse critique de la revue de presse présentée dans le journal parlé du 11 décembre 1970, lendemain de la clôture des débats sur la révision de la Constitution à la Chambre qui lance la première réforme de l'État belge⁴.

Parallèlement à cette effusion d'activités de recherches et d'échanges confraternels, le jeune diplômé embrasse l'enseignement dès la fin de ses études et est engagé au Collège Don Bosco qu'il avait quitté cinq ans plus tôt. Il complète comme il se doit son diplôme par celui d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur qu'il obtient en 1971 avec deux leçons dont l'une, sur « l'Europe libérale autour de 1900 », préfigure ses intérêts ultérieurs. Il enseigne pendant près de vingt ans l'Histoire, le Français, l'Esthétique, la Géographie et les Sciences sociales à ce collège de Woluwe-Saint-Lambert.

En 1977, en collaboration avec le permanent syndical Guy Gossuin (CSC), il met sur pied l'exposition itinérante *Histoire ouvrière*, reconnue pour la qualité de sa conception muséographique et sa dimension pédagogique. Dans la foulée de cette exposition, ils créent le Centre d'Animation et de Recherche en Histoire Ouvrière et Populaire (CARHOP), constitué en asbl en 1980. Jean-Pierre Nandrin co-dirige et réalise plusieurs autres expositions dans la même optique. Deux communes bruxelloises retiennent notamment son attention : *Molenbeek, commune populaire et ouvrière* en février 1980 ; suivie en octobre de la même année par l'exposition *Laeken. 1830-1980. Aspects du passé laekenois*. Il co-dirige également la rédaction des six premiers dossiers pédagogiques de la collection *Le mouvement ouvrier en Belgique. 1830-1940*⁵.

⁴ « La revue de presse dans un journal parlé de la radio-diffusion-télévision belge », *Qui dit quoi ?*, janvier-mars 1971, n° 1 (copies de la revue de presse, disque et essai d'analyse critique).

⁵ Comprend : vol. 1, Introduction à l'histoire du mouvement ouvrier avant 1914 ; vol. 2, Naissance et organisation du mouvement ouvrier belge ; vol. 3, Le pluralisme dans le mouvement ouvrier belge ; vol. 4, Introduction à l'histoire du mouvement ouvrier dans l'entre-deux-guerres ; vol. 5, Les conquêtes du mouvement ouvrier après 1914 ; vol. 6, La contre-offensive bourgeoise et ses répercussions (Le mouvement ouvrier en Belgique : 1830-1940, dossiers réalisés par le CARHOP, 1985-1987. Chaque volume reprenait un manuel, un fascicule de repères chronologiques et un recueil de documents.

C'est aussi dans ce contexte associatif que des contacts se nouent à la fin des années 1970 avec Guido Vanderhulst, qui recherche du soutien dans son projet de sauvegarde du site de la Compagnie des Bronzes, une fonderie active à Molenbeek pendant près d'un siècle (moitié du XIX^e - moitié du XX^e siècle). Le site, acquis par la Communauté française en 1981, a été mis à la disposition de l'asbl *La Fonderie* en 1986 en vue d'y créer un musée de l'Industrie et du Travail. Entraîné dans ce nouveau chantier, Jean-Pierre Nandrin en devient le co-fondateur et il y reste très actif en tant que président puis vice-président du conseil d'administration de l'asbl. Jean-Pierre Nandrin s'investit notamment dans la réalisation d'une exposition inédite tenue au printemps 1989 au Centre Anspach : *Quel cachet ! 100 ans de dessins et modèles industriels déposés à Bruxelles*. Il y rassemble 230 objets en tous genres, échantillon du vaste fonds des modèles et dessins industriels. Ce fonds, en provenance du Tribunal du Travail de Bruxelles, avait été confié à la Fonderie par les Archives générales du Royaume en vue d'être inventorié. Parallèlement à la conception d'expositions, Jean-Pierre Nandrin s'attache à la rédaction des *Cahiers de la Fonderie*, dont il assure la coordination de plusieurs numéros sur des thématiques qui lui sont chères, et dont il assume également un temps le rôle de rédacteur en chef. En 2004, il y traite de l'élargissement du suffrage⁶, assurant ainsi la pérennité de l'effort de synthèse et des questionnements qu'a offert aux visiteurs la pertinente exposition *En avant pour le suffrage universel*⁷.

⁶ NANDRIN (J.P.), PUISSANT (J.), « En avant pour le suffrage universel », *Les Cahiers de la Fonderie*, n° 31, 2004.

⁷ *En avant pour le Suffrage Universel. Le droit de vote en Belgique : une histoire inachevée*, Exposition du Musée bruxellois de l'industrie et du travail, 16 novembre 2004 - 31 août 2005.

Le droit et l'histoire de la justice, porte d'entrée d'une carrière académique

Au début des années 1980, le désormais père de deux petites filles reprend le chemin de l'Université. En 1983, il fait partie de la première promotion de candidats en droit du programme à horaire décalé des Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles ; une formation à laquelle il s'était inscrit avec un ami, sur un coup de tête commun. Cette spontanéité comme la grande distinction qu'il décroche ne surprendront pas ceux qui l'ont côtoyé. La même année, il devient coopérateur au C.R.I.S.P. (Centre de recherche et d'information socio-politique), auquel il accordera un soutien indéfectible, manifestant une fois encore son attachement et son appui aux objectifs et missions d'un centre de recherche qui met à disposition du public des outils lui permettant de mieux comprendre la société belge.

Six ans plus tard, à l'âge de quarante-deux ans, Jean-Pierre Nandrin quitte l'enseignement secondaire pour le poste d'assistant chargé d'enseignement aux Facultés Universitaires Saint-Louis. Outre des travaux pratiques d'histoire contemporaine, il y assure d'emblée, grâce à son diplôme de candidat en droit, les exercices de droit romain rattachés au cours de Gilbert Hanard, bientôt comparse dans le développement de la recherche en histoire du droit au sein de l'université.

Jean-Pierre Nandrin s'attèle surtout, sans relâche entre septembre 1989 et fin 1994, à rédiger sous la direction de Philippe Godding une thèse monumentale sur le pouvoir judiciaire aux premiers temps de l'indépendance de la Belgique⁸. Il y montre toute

⁸ Seul le troisième et avant-dernier volume a été publié : *La justice de paix à l'aube de l'indépendance de la Belgique (1832-1848). La professionnalisation d'une fonction judiciaire*, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 1998. Quelques extraits des trois premiers volumes ont fait l'objet d'articles, à l'image de : « Un projet avorté en 1832 : la chambre des requêtes de la Cour de cassation », dans *Liber amicorum Michel Mahieu*, Bruxelles, Larcier, 2008, p. 95-115. « Le référé législatif en 1832. La difficile séparation des pouvoirs », dans *Le droit romain d'hier à aujourd'hui. Collationes et oblationes. Liber amicorum en l'honneur du professeur Gilbert Hanard*, dir. A. Ruelle, M. Berlingin, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 2009, p. 117-147.

l'importance que revêt « le troisième pouvoir » pour asseoir la crédibilité du jeune État face à ses puissants voisins. Une démonstration qui passe par la dissection des débats parlementaires relatifs à la première loi d'organisation judiciaire de Belgique (4 août 1832) ; Jean-Pierre Nandrin met ainsi en exergue les enjeux et les jeux de pouvoir qui se dissimulent derrière des dispositions a priori purement techniques et pour le moins arides. Le chercheur ne s'arrête toutefois pas à l'adoption de ces principes légaux mais creuse jusqu'au profil des hommes choisis pour les mettre en œuvre, tant dans les plus hautes sphères de la magistrature que dans la plus petite justice de paix. Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? Quelle était leur opinion politique ? Autant de questions qui lui permettent de dresser avec finesse le portrait de la magistrature en 1832. Sa thèse, qu'il défend, avec la plus grande distinction, le 10 février 1995, reçoit les félicitations d'un jury de choix, composé, outre son promoteur, de Marie-Sylvie Dupont-Bouchat, Claude Bruneel, Jacques Lory, Jean Stengers et Jacques Van Compernelle. Sa vocation pour l'histoire du droit et de la justice était ainsi lancée.

Un professeur au service de l'université et de la société

Son titre de docteur, ainsi que ses talents de pédagogue et d'orateur, lui permettent de gravir les échelons de la carrière universitaire : premier assistant en mars 1995, professeur en octobre suivant et professeur ordinaire en 2004 jusqu'à son éméritat en 2012. Ses premiers cours sont, déjà, destinés tant aux historiens qu'aux juristes. Outre des travaux et séminaires d'histoire contemporaine qu'il dirige dans les deux facultés de Droit et de Philosophie et Lettres, il assure également les cours de Critique historique pour l'ensemble des étudiants de Saint-Louis, grâce auxquels il peut user de son talent à rendre le métier d'historien utile. Il démontre notamment aux juristes tout l'intérêt de la théorie critique dans les procédures judiciaires, et il avoua même avoir diffusé quelques rumeurs, pour pouvoir mieux en décortiquer les fonctionnements lors du cours. A la fin des années 1990, il est également sollicité par l'UCL, puis par l'ULB pour assurer une série d'enseignements en histoire contemporaine, assurant notamment de 1997 à 2004 un cours

d'Histoire des idées politiques à la Faculté des Sciences politiques et sociales de l'UCL.

Après l'éméritat de Jacques Lory en 1999, il reprend les cours d'Histoire contemporaine aux Facultés universitaires Saint-Louis, et notamment le cours d'Histoire du droit et des institutions de l'époque contemporaine destiné aux juristes, qu'il va concentrer sur la Belgique et ses clivages, en mettant l'accent sur les thèmes qui lui sont chers : l'histoire politique (et surtout électorale), l'histoire sociale et l'émergence du droit social, l'histoire des femmes, sans oublier les conflits scolaires et linguistiques. L'année suivante, la création du Diplôme d'études complémentaires (futur Master complémentaire) en droits de l'homme va engendrer la création d'un cours d'Histoire et politique des droits de l'homme, auquel Jean-Pierre Nandrin va dédier beaucoup de son temps. Balayant l'histoire occidentale depuis la *Magna Carta* anglaise jusqu'aux grands combats libéraux et sociaux du XIX^e siècle, mettant en exergue les questions de l'esclavage et de la liberté de religion, ce cours le passionne et passionne. La chance, dira-t-il, de pouvoir à plusieurs reprises, dans les années 2000, aller enseigner ce cours à l'Université du Burundi, en fera une de ses satisfactions académiques les plus marquantes. Il en témoignait d'ailleurs auprès des étudiants en 2004 :

« C'est toujours une expérience intéressante car j'ai été confronté à des gens de terrain, ce qui amène à se poser des questions parfois assez désarçonnantes sur notre manière de penser. Par exemple, sur l'égalité homme femme, on était arrivé sur l'idée qu'il n'y aura jamais d'égalité tant qu'il n'y aura pas d'égalité au sein du couple et de la famille, une égalité dans la répartition et dans la prise en charge des rôles. Une étudiante m'a fait remarquer que ce genre de discours passait difficilement en Afrique précisément auprès des femmes. Beaucoup de femmes africaines pensent que les hommes ont tellement de pouvoir que partager les tâches liées à l'éducation ne laisserait plus rien aux femmes. Elles veulent garder le pouvoir sur les enfants. On est confronté à une réalité de « surpouvoir du mâle », comme on l'a connu dans nos régions et tel qu'il existe encore, qui vient contredire entièrement la grande théorie de l'égalité au sein du couple. Ces cours étaient une occasion d'être confronté à [d'autres] conceptions de l'histoire des droits l'Homme, qui reste imprégnée

d'occidentalisme même si je fais toujours un effort pour essayer de le dépasser. »⁹

La fin de sa carrière académique allait encore lui réserver quelques plaisirs pédagogiques notables. Jean-Pierre Nandrin eut en effet la lourde responsabilité d'être doyen de la Faculté de Philosophie et Lettres lors de la réforme dite de « Bologne » des universités belges¹⁰. Cela lui laissa le privilège de superviser la création d'une année supplémentaire dans le nouveau programme de bachelier en histoire, et d'y prévoir, notamment, un enseignement intitulé « Enjeux et débats : le métier d'historien » ancré au cœur de ses préoccupations, cours qu'il allait assurer jusqu'à son éméritat.

A ses étudiants, dont certains parmi nous ont fait partie, il laisse le souvenir d'un homme qui aimait partager son savoir, de façon bonhomme, paisible, et puis soudain humoristique et/ou provocante, un art pédagogique particulièrement utile pour l'esprit critique cher aux historiens. Il a toujours aimé créer des liens avec ses étudiants, sans cependant se faire d'illusions : « on a rarement un retour de son enseignement, sauf à croiser par hasard un ancien étudiant ou étudiante dans le métro quelques années plus tard. C'est un métier où l'on communique, où l'on transmet des savoirs mais il y a rarement un recul de ce que l'on enseigne. Le professeur, c'est un chef de gare qui voit arriver un train, en gère les voyageurs pendant un temps déterminé et puis le train part. Le professeur, lui, reste et il y a un train suivant qui arrive, et ainsi de suite. Il y a peu d'occasions où l'on peut savoir si on a vraiment servi à quelque chose lors de notre enseignement »¹¹.

Au sein des Facultés universitaires Saint-Louis, ses fonctions vont progressivement s'amplifier, au point d'en devenir une des forces tranquilles. Après avoir été président du Corps scientifique jusqu'en 1997, et membre récurrent des différents conseils et commissions des

⁹ Interview de Jean-Pierre Nandrin recueillie par les étudiants de Saint-Louis, *Le Marais*, février 2004, p. 14.

¹⁰ Du nom de la ville italienne dans laquelle les responsables de l'Union européenne et de nombreux autres pays européens ont lancé en 1999 le processus de rapprochement des systèmes d'enseignement supérieur européens, notamment destiné à favoriser la mobilité des étudiants sur le territoire européen.

¹¹ Interview précitée de Jean-Pierre Nandrin, *Le Marais*, février 2004, p. 14.

Facultés, notamment auprès de leurs Publications, il endosse le rôle de Secrétaire académique en 1997, puis de Doyen de la Faculté de Philosophie et Lettres en 2002. Il exercera deux mandats successifs en tant que Doyen, durant lesquels il défendra avec conviction la place essentielle de ces programmes moins fréquentés au sein des Facultés, et mettra notamment en œuvre les premiers échanges de cours avec l'ULB et les tout premiers échanges Erasmus d'étudiants au sein de la Faculté.

Au niveau interuniversitaire également, Jean-Pierre Nandrin ne s'est pas contenté d'être le témoin de la mise en place du « processus de Bologne ». De 2002 à 2007, il participe à l'harmonisation des programmes d'histoire en présidant le groupe des départements d'histoire des Universités de la Communauté française. Il œuvre également à la mise en œuvre de cette réforme pour les études de troisième cycle en rejoignant la Commission scientifique de l'École doctorale du domaine d'études Histoire et Histoire de l'art dès 2005 et en présidant ensuite l'École doctorale Histoire, Art et Archéologie à partir de 2009. Il est également Président du collège des doyens des Facultés de Philosophie et Lettres des Universités de la Communauté française entre 2005 à 2007.

Son mandat de Doyen à peine échu, il est sollicité pour un nouveau défi de taille pour les Facultés : la création d'un Institut d'études européennes propre à Saint-Louis, notamment en vue du projet de fusion (finalement avorté) des Facultés avec les autres entités de l'éphémère *Académie Louvain*. Il y assume d'emblée la fonction de Directeur, en binôme avec Hugues Dumont qui endosse lui le costume de Président. Ce dernier a tenu à diffuser le message suivant, lors du décès de Jean-Pierre Nandrin :

« Jean-Pierre a joué un rôle décisif dans la création de notre Institut, dans sa gestion au quotidien et, plus particulièrement encore, dans le lancement, la croissance et le succès d'Europa plus, avec son grand ami René Leray. Alors qu'il avait déjà assumé la responsabilité de Doyen de la Faculté de Philosophie et Lettres pendant près de 6 ans, il a accepté de prendre la direction de l'Institut entre 2007 et 2010 avec une compétence et un dévouement sans faille, tout en dispensant ses cours avec le même enthousiasme. Ce fut un plaisir pour moi de collaborer avec lui au jour le jour dans un rapport d'estime et de confiance mutuelle au service de cette magnifique aventure qu'a constitué

la mise sur pied d'une équipe dynamique et cohérente de jeunes collègues passionnés par la construction européenne. Tout était à faire : constituer de nouveaux programmes d'enseignement avec nos amis de l'UCL, y attirer les académiques les plus prometteurs, susciter des axes de recherche, instituer et superviser un secrétariat au service des étudiant et des responsables académiques, créer et gérer un module de formation permanente, identifier ses collaborateurs dans le milieu des meilleurs praticiens de l'intégration européenne, le faire connaître par ceux qui gagnent à y faire appel et, last, but not least, gérer la collaboration privilégiée avec nos partenaires de Louvain dans des contextes délicats et pour le moins mouvants. »¹²

Ses fonctions universitaires s'étendent encore au-delà des frontières de la Belgique, lorsqu'il commence à être actif au sein de la Coopération universitaire au Développement (CUD) à partir de 2004, suite au décès de la sociologue Anne Devillé à laquelle il succède, une collègue avec laquelle il entretenait des liens étroits. Soucieux du développement et de la professionnalisation des centres documentaires hors de nos frontières, Jean-Pierre Nandrin met son expertise au service de la coordination des travaux du Groupe transversal Ressources documentaires de la CUD. A partir de 2008, il devient membre de la Commission de la CUD, qui en est le principal organe, chargé de « la préparation et de la mise en œuvre de la politique commune de coopération universitaire au développement des universités francophones de Belgique »¹³.

Ses activités hors de l'université et son implication dans le débat politique et sociétal mobilisent encore une part croissante de son temps tout au long des années 2000. Outre une éphémère expérience politique, limitée à une candidature aux élections communales d'octobre 2000, à Woluwé-Saint-Pierre, en soutien à la liste écologiste locale, outre aussi la continuation de ses engagements au sein de la Fonderie et des diverses associations d'histoire sociale et politique, il

¹² Extrait de l'email adressé par Hugues Dumont à ses collègues de l'IEE et du CIRC le 7 décembre 2012.

¹³ Voy. notamment le *Rapport annuel (2010)* de la CUD disponible sur www.cud.be (consulté le 25 novembre 2015).

est encore sollicité à deux reprises pour participer à la création de nouvelles instances publiques.

Ainsi tout d'abord, son engagement de longue date dans différents projets de préservation des archives et du patrimoine lui vaut d'endosser le premier mandat de Président du Conseil des centres d'archives privées (2007-2012) de la Communauté française¹⁴, l'une des instances d'avis chargées de conseiller le ministre de la Culture sur l'orientation des politiques culturelles et sur le subventionnement de projets ou d'institutions¹⁵. Cette expérience l'a conduit à rédiger un commentaire des politiques publiques menées dans ce domaine au sein de l'espace belge francophone, publié pour la première fois à la fin du présent ouvrage (chapitre 25).

Une seconde fonction nouvelle lui est dévolue lorsqu'il est nommé en 2007 membre du Conseil scientifique de la Sûreté de l'État, fonction qu'il exerce jusqu'en 2012. Ce Conseil, institué par l'article 139 de l'arrêté royal du 13 décembre 2006 portant le statut des agents des services extérieurs de la Sûreté de l'État¹⁶, est essentiellement chargé de rendre des avis sur les programmes et les certifications de la formation des agents de nos services de renseignements. A ce titre, Jean-Pierre Nandrin a aussi proposé lui-même un cycle de formation à la critique des sources de l'information aux agents de la Sûreté, mettant ainsi d'une énième façon les outils des historiens au service de la société.

Une figure de l'historiographie contemporaine

Jean-Pierre Nandrin n'a pas attendu d'enseigner à l'université pour prendre la plume. Amoureux de la langue française, toujours prompt à corriger les belgicisms de ses étudiants, il laisse derrière lui une bibliographie impressionnante – que l'on pourra parcourir à la fin de cette contribution – dont les premiers jalons sont posés dès la fin de

¹⁴ Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 27 juillet 2007 nommant les membres du Conseil des centres d'archives privées, *M.B.*, 14 décembre 2007.

¹⁵ GILLET (F.), « Le Conseil des Centres d'archives privées », *Lettre d'information de l'Association des Archivistes Francophones de Belgique asbl*, n° 17, mars 2013, p. 3-5.

¹⁶ *M.B.*, 19 décembre 2006.

ses études universitaires. Il débute en 1973 avec des articles orientés vers l'histoire locale, notamment en contribuant au *Guide des abbayes de Belgique* ou au *Folklore de Belgique : Guide des manifestations et des musées*. Il écrit également quelques articles pour le *Bulletin trimestriel des amis de l'Université de Louvain*, notamment l'un consacré au « premier professeur de physique de l'Université catholique de Louvain : Jacques Guillaume Crahay (1789-1855) ». Le hasard voudra qu'une de ses dernières publications, parue à titre posthume, soit dédiée au fils de ce professeur, haut magistrat de la Cour de cassation. En 1983, l'historien, à peine sorti de la Faculté de droit de Saint-Louis, publie son premier article dans une revue juridique (la *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*). A partir de 1984, il publie plusieurs articles dans la revue du CARHOP, s'intéressant, plus précisément, au contrat de travail qui devient un de ses sujets d'étude privilégiés. En 1986, paraît le premier numéro des *Cahiers de la Fonderie* dans lesquels, en tant que cofondateur de l'association, puis rédacteur en chef des *Cahiers*, il écrira régulièrement. Trois ans plus tard, son intérêt pour l'histoire du droit social l'amène à se pencher sur le travail des femmes et des enfants.

Aussi à l'aise avec les grandes questions sociales qu'avec la technique juridique, il publie au début des années 1990 quelques réflexions en lien avec son sujet de thèse (codification, nominations judiciaires). Tout en restant fidèle à ses premières amours, c'est à présent l'histoire du droit et des institutions qui retient la majeure partie de son attention. Il passe à la loupe la magistrature, en particulier les liens entre justice et politique au XIX^e siècle. Une magistrature, en particulier, l'intéresse plus que les autres : la justice de paix¹⁷. Alors qu'à l'époque la magistrature belge au XIX^e était un

¹⁷ En complément à sa thèse, voir : « La justice de paix en Belgique de 1830 à 1848. Les raisons et les effets d'une professionnalisation », dans *Le juge de paix. Nouvelles contributions européennes*, dir. S. Dauchy, J.P. Royer, Lille, 1995, p. 155-166 ; « Justice de conciliation, proximité et carte judiciaire de 1830 à nos jours », *Revue d'histoire de la justice*, 1997, p. 77-94 ; « Les justices de paix en Hainaut-Tournais à partir de 1795 », dans *Créer-Administrer-Réformer. Regards croisés sur dix siècles d'histoires des institutions publiques en Hainaut et Tournais*, dir. J.M. Cauchies, L. Honnoré, F. Mariage, Mons-Bruxelles, Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces, 2009, p. 415-430 ; et « La professionnalisation des justices de paix. De l'utopie à la rigueur », dans *Scènes uit de geschiedenis van het vrederecht/Scènes de l'histoire de la justice de paix*, dir. Georges Martyn, Bruxelles, la Chartre, 2011 p. 83-100.

champ en friche, lui laissant tout le loisir de choisir son objet d'étude, Jean-Pierre Nandrin choisit de s'attarder sur ses représentants les plus modestes. Il n'y a là rien d'étonnant, ce sont les juges les plus proches des citoyens, ceux qui vident les conflits du quotidien, autrement dit, le point de convergence entre histoire du droit et histoire sociale, permettant à l'historien d'aborder de front ses passions. Il aurait souhaité pousser l'analyse plus loin encore en croisant le profil biographique des juges de paix avec leur pratique judiciaire ; une entreprise titanesque qui lui tenait particulièrement à cœur mais qu'il n'a malheureusement pas eu l'occasion d'accomplir.

A partir de 1999, il codirige plusieurs ouvrages importants d'histoire institutionnelle, politique et sociale, à commencer par : *Le Sénat de Belgique de 1831 à 1995*, poursuivant quatre ans plus tard avec son pendant pour la Chambre (*Histoire de la Chambre des Représentants de Belgique. 1830-2002*) dans lequel il signe une contribution sur les commissions d'enquête parlementaire, reproduite dans le présent volume. En 2005, il participe au premier volume de la *Nouvelle histoire de Belgique* publiée par les Éditions Complexe à l'occasion des 175 ans de l'indépendance du pays, en rédigeant avec Éliane Gubin le tome sur *La Belgique libérale et bourgeoise. 1846-1878*. L'année suivante, il collabore au *Dictionnaire des femmes belges (XIX^e et XX^e siècles)*. Jean-Pierre Nandrin manifestait un intérêt sincère pour l'histoire des femmes comme en témoigne sa participation active à la création et au développement du Centre d'archives pour l'histoire des femmes (asbl CARHIF) dont il fut un temps le trésorier¹⁸.

A partir de 2005, Jean-Pierre Nandrin revêt également la casquette de promoteur ou de copromoteur de plusieurs doctorats, post-doctorats¹⁹ et projets de recherche interuniversitaire, sans parler des nombreux jurys de thèse dont il fait partie, notamment au nord du pays. Il fût aussi membre du comité scientifique d'un manuel scolaire

¹⁸ Voy. également la contribution d'Éliane Gubin au présent ouvrage (l'introduction de la partie IV).

¹⁹ Notamment ceux de Vincent Bernaudeau, de Pierre-Olivier de Broux (thèse défendue en 2011) et de Marc Debuissou (thèse défendue en 2013, grâce à la reprise amicale du rôle de promoteur par Eric Bousmar).

de référence, consacré au long XIX^e siècle, au programme de la cinquième année de l'enseignement secondaire²⁰. Mais le projet qui retiendra le plus son attention est intitulé « Prosopographie et répertoire de la magistrature belge », issu d'un partenariat entre son Centre de recherches en histoire du droit et des institutions (CRHIDI) aux Facultés universitaires Saint-Louis, le Centre d'histoire du droit et de la justice (CHDJ) de l'UCL mené par Xavier Rousseaux et l'Université de Namur (Axel Tixhon), et subventionné par le Fonds de la recherche fondamentale collective. Cheville ouvrière de ce projet jusqu'à ce jour, Françoise Muller y a bénéficié de la co-promotion de Jean-Pierre Nandrin et des données ainsi récoltées pour finaliser sa thèse sur l'histoire de la Cour de cassation²¹. Ce projet pionnier en matière de prosopographie judiciaire belge s'est progressivement étendu en amont et en aval du long XIX^e siècle.

En amont par l'intégration des données recueillies par Jacques Logie, un ami de Jean-Pierre Nandrin lui aussi disparu inopinément, qui avait réalisé son doctorat à Paris-IV sur la magistrature belge sous la Révolution et l'Empire. L'encodage des données Logie a permis de renouer le lien entre la magistrature au cœur de la Révolution belge de 1830 et sa paternité sous le Directoire, le Consulat et l'Empire (1795-1814).

En direction du XX^e siècle, le projet initial s'est intégré dans le pôle d'attraction interuniversitaire (PAI) *Justice et société : histoire socio-politique de la justice en Belgique (1795-2005)*, développé grâce aux liens étroits entretenus entre collègues juristes et historiens des différentes universités et institutions scientifiques fédérales, tant au nord qu'au sud du pays. Jean-Pierre Nandrin y dirige durant cinq ans l'axe de recherche relatif à l'histoire de la magistrature belge, supervisant avec tact et un intérêt sincère les recherches de deux doctorantes. Grâce aux judicieux conseils qu'il leur prodigue, leurs travaux contribuent à éclairer le rôle joué par la haute magistrature au sein de l'État belge durant le long processus de formation de l'État entre 1830 et 1914 et en temps de crise, sous l'occupation allemande

²⁰ JADOLLE (J.L.), GEORGES (J.) (dir.), *Construire l'histoire*, t. 3, *L'Europe dans le monde : expansion et révolutions (de la fin du XVIII^e siècle à 1918)*, Namur, Didier Hatier, 2007.

²¹ MULLER (Fr.), *La Cour de Cassation belge à l'aune des rapports entre pouvoirs*, Bruxelles, la Charte, 2010 (coll. Justice & Société).

de la Seconde Guerre mondiale²². Ce PAI a été renouvelé en 2012 par le CHDJ de l'UCL pour une nouvelle période de cinq ans, sous le titre *Justice & Populations : The Belgian Experience in International Perspective*. Se sachant proche de l'éméritat, Jean-Pierre Nandrin a vivement encouragé son centre de recherches à Saint-Louis, le CRHIDI, à poursuivre le projet. Ce qui fût fait avec succès.

L'application prosopographie, quant à elle, s'est intégrée dans le portail www.digithemis.be²³, qui a encore récemment vu son objet d'étude étendu tant du point de vue spatial que temporel, grâce au projet porté conjointement par l'UCL (CHDJ et Larhis) et l'Université Saint-Louis (CRHIDI) sur la magistrature coloniale. Un projet qui tenait à cœur de Jean-Pierre Nandrin qui était toujours resté particulièrement attaché au continent qui l'avait vu naître. Ce faisant, l'histoire de la magistrature n'est plus le terrain en friche qu'elle constituait dix ans plus tôt mais bien un champ en complet renouvellement, tant par la variété des sujets explorés que par le recours aux nouvelles technologies et aux formidables possibilités d'exploitation auxquelles elles ouvrent la voie. Un nouveau champ des possibles qui suscite également des questions méthodologiques et posent de nouveaux défis aux historiens, autant de sujets dont il ne fait nul doute que l'enseignant de critique historique se serait emparé pour les analyser avec la finesse qui le caractérisait.

Historien reconnu, Jean-Pierre Nandrin était fort sollicité. En dépit de sa santé qui se fragilisait, il combinait ainsi des fonctions toujours aussi multiples tant à Saint-Louis qu'ailleurs. Comme

²² HENDRICK (A.), *Des mots de circonstances. Les discours de la haute magistrature belge au XIX^e siècle*, thèse de doctorat en Histoire défendue le 20 avril 2012 à l'Université Saint-Louis ; et la thèse encore en cours de Kirsten Peters, dont plusieurs publications ont déjà pu rendre compte (BOST (M.), PETERS (K.), « Magistrats et occupants, quelques jalons d'une comparaison diachronique (1914-1918 / 1940-1945) », *C@hiers du CRHIDI*, 2016 (à paraître sur popups.ulg.ac.be) ; PETERS (K.), « Les abandons de poste dans la magistrature lors de la Seconde Guerre mondiale », *Cahiers d'histoire du temps présent*, 2011, p. 163-186 ; PETERS (K.), « Sources pour l'histoire des magistrats belges sous l'occupation allemande durant la Seconde Guerre mondiale », dans *Sources et perspectives : Histoire socio-politique de la justice en Belgique (1795-2005)*, dir. M. De Koster, X. Rousseaux, K. Velle, Bruxelles, Archives Générales du Royaume, 2010, p. 93-109).

²³ Digithemis – Système numérique d'information historique sur la Justice (consulté le 25 novembre 2015).

l'évoquent plusieurs de ses collègues dans les pages de cet ouvrage, il comptait bien sur son éméritat pour pouvoir revenir aux fondamentaux, passer à nouveau du temps dans les archives, notamment celles des conseils de prud'hommes, et reprendre plus souvent la plume. Si la maladie ne lui en a pas laissé le temps, les lignes qui précèdent démontrent à suffisance à quel point il s'est dévoué pour ses passions, sans jamais oublier d'accorder toute la place possible aux dimensions humaines. Et les lignes qui suivent sont appelées à démontrer tout l'intérêt et l'importante place des travaux qu'il nous laisse.

Si son départ, le 5 décembre 2012, a laissé un vrai vide, si ses travaux ont néanmoins semé parmi ses collègues, ses doctorants et ses assistants des fibres critiques et scientifiques durables et une envie réelle de suivre ses traces – mais pas en file indienne ! –, c'est son humanité qui demeure surtout et qui allège le poids de son absence²⁴. Comme le soulignait le recteur de Saint-Louis, Jean-Paul Lambert, lors de la messe de funérailles de Jean-Pierre Nandrin le 11 décembre 2012 :

« Ne nous faisons pas d'illusions : si Jean-Pierre était tant aimé, si la nouvelle de son départ a provoqué une telle vague d'émotion à Saint-Louis et si tant de collègues de Saint-Louis ont tenu à venir aujourd'hui lui rendre un dernier hommage, ce n'est évidemment pas en raison du brio de sa carrière académique. Non, c'est en raison de ses exceptionnelles qualités humaines. Jean-Pierre avait un don inné pour susciter – et cultiver – l'amitié, il réservait la même attention à tous, aux « modestes » comme aux « puissants », il réconfortait celles et ceux qui traversaient (comme nous en connaissons tous) des épreuves dans leur vie, il était toujours disponible pour livrer, avec délicatesse mais franchise et sans « langue de bois », des conseils aux collègues et amis, nombreux, qui venaient le consulter. »

²⁴ Voy. aussi les multiples hommages qui lui ont été rendus, et notamment : DAUCHY (S.), « In memoriam Jean-Pierre Nandrin, 1947–2012 », *Revue d'histoire du droit – Tijdschrift voor rechtsgeschiedenis*, 2014, p. 349 ; GUBIN (E.), PUISSANT (J.), « Jean-Pierre Nandrin (1947-2012) », *Revue nouvelle*, janvier-février 2013, n° 1-2, p. 17-19 ; DE BROUX (P.O.), « Jean-Pierre Nandrin (1947-2012) », *Journal des tribunaux*, 2013, p. 65-66 ; HEIRBAUT (D.), DEBAENST (B.), VANDENBOGAERDE (S.), « Nieuwsflash rechtsgeschiedenis », December 2012, www.rechtsgeschiedenis.be (consulté le 25 novembre 2015).

Le professeur nous a élevé ; « l'homme à l'écharpe rouge nous a quitté », titrait la lettre d'information du personnel de Saint-Louis le 7 décembre 2012 ; l'ami nous a laissé, confiant, poursuivre notre chemin. Mais nous sommes tellement riches de l'avoir connu. Pour tout cela, et bien plus encore, merci.

Bibliographie de Jean-Pierre Nandrin

I. Ouvrages (comme auteur, co-auteur ou directeur scientifique)

GUBIN (E.), NANDRIN (J.P.) (dir.), *La ville et les femmes en Belgique. Histoire et sociologie*, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 1993.

NANDRIN (J.P.), *La justice de paix à l'aube de l'indépendance de la Belgique (1832-1848). La professionnalisation d'une fonction judiciaire*, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 1998.

LAUREYS (V.), VAN DEN WIJNGAERT (M.), FRANÇOIS (L.), GERARD (E.), NANDRIN (J.P.), STENGERS (J.) (dir.), *L'histoire du Sénat de Belgique de 1831 à 1995*, Bruxelles, Racine, 1999.

NANDRIN (J.P.), VAN YPERSELE (L.) (dir.), *Politique, imaginaire et éducation. Mélanges en l'honneur de Jacques Lory*, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 2000 (Cahiers du CRHIDI, n° 13-14).

GUBIN (E.), NANDRIN (J.P.), GERARD (E.), WITTE (E.) (dir.), *L'histoire de la Chambre des Représentants*, Bruxelles, Chambre des Représentants, 2003.

PUISSANT (J.), NANDRIN (J.P.) (dir.), « En avant pour le suffrage universel », *Les Cahiers de la Fonderie*, n° 31, décembre 2004.

NANDRIN (J.P.) (dir.), « Bilans critiques et historiographiques en histoire contemporaine », *Cahiers du CRHIDI*, n° 23-24, 2005.

GUBIN (E.), NANDRIN (J.P.), *La Belgique libérale et bourgeoise. 1846-1878*, Bruxelles, Editions Complexe, 2005 (réédité chez Le Cri, 2010).

NANDRIN (J.P.) (dir.), « De Bologne à Bologne. L'Université et la Cité du Moyen âge à aujourd'hui », *Cahiers du CRHIDI*, n° 25, 2006.

GUBIN (E.), JACQUES (C.), PIETTE (V.), PUISSANT (J.) dir., avec la collaboration de DUPONT-BOUCHAT (M.S.), NANDRIN (J.P.), *Dictionnaire des femmes belges, XIX^e et XX^e siècles*, Bruxelles, Racine, 2006.

BERNAUDEAU (V.), NANDRIN (J.P.), ROCHET (B.), ROUSSEAU (X.), TIXHON (A.) (dir.), *Les praticiens du droit du Moyen Âge à l'époque contemporaine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.

NANDRIN (J.P.) (dir.), « Bilans historiographiques », *Cahiers du CRHIDI*, n° 30, 2008.

NANDRIN (J.P.), *Hommes et normes. Enjeux et débats du métier d'un historien*, Bruxelles, Presses de l'Université Saint-Louis, 2016.

II. Articles scientifiques (les articles précédés d'un *astérisque sont édités dans le présent ouvrage)

NANDRIN (J.P.), « L'abbaye de Bonne-Espérance », « L'abbaye d'Averbode » et « L'abbaye de La Ramée », dans *Abbayes de Belgique. Guide*, dir. Groupe CLIO 70, Bruxelles, Dewincklear, 1973, p. 54-71, p. 100-119 et p. 458-467.

NANDRIN (J.P.), « En marge d'un symposium sur la religion dans les manuels d'histoire. Pour une analyse critique des manuels scolaires », *Humanités chrétiennes*, nov.-déc. 1973, n° 2, p. 154-169.

NANDRIN (J.P.), « La vie quotidienne d'un étudiant en médecine à l'époque de l'indépendance belge : les mémoires de Norbert Cloquet, étudiant à l'Université d'État de Louvain de 1831 à 1835 », *Louvain. Bulletin trimestriel des amis de l'Université de Louvain*, 1974, p. 12-37.

NANDRIN (J.P.), 11 notices dans *Folklore de Belgique. Guide des manifestations et des musées*, dir. Groupe CLIO 70, Bruxelles, Office International de Librairie, 1974.

NANDRIN (J.P.), « Le premier professeur de physique de l'Université catholique de Louvain : Jacques Guillaume Crahay (1789-1855) », *Louvain. Bulletin trimestriel des amis de l'Université de Louvain*, 1975, p. 16-33.

NANDRIN (J.P.), « La Descente de croix ou la maîtrise du baroque : P.P. Rubens », dans *Sept Merveilles de Belgique*, Bruxelles, Elsevier, 1978, p. 193-223.

LEMAIRE (G.), NANDRIN (J.P.), SYMONS (Th.), *Laeken 1830-1980. Aspects du passé laekenois*, Plaquette de présentation de l'exposition *Laeken 1830-1980*, tenue à l'ancienne maison communale de Laeken du 17 octobre au 2 novembre 1980, Laeken, 1980, 50 p.

NANDRIN (J.P.), « A propos du livre de S. Moscovici, La société contre nature », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, n° 10, 1983, p. 187-201.

NANDRIN (J.P.), « La première et la deuxième Internationale », dans *Le mouvement ouvrier en Belgique. 1830-1940*, t. 1, *Introduction à l'histoire du mouvement ouvrier avant 1914*, Bruxelles, Carhop, 1984, p. 17-24.

NANDRIN (J.P.), « Le contrôle ouvrier », dans *Le mouvement ouvrier en Belgique. 1830-1940*, t. 5, *Les conquêtes du mouvement ouvrier après 1914*, Bruxelles, Carhop, 1985, p. 25-38.

NANDRIN (J.P.), « L'institutionnalisation des relations de travail : l'exemple des commissions paritaires », dans *Le mouvement ouvrier en Belgique. 1830-1940*, t. 6, *La contre-offensive bourgeoise et ses répercussions*, Bruxelles, Carhop, 1985, p. 25-39.

*NANDRIN (J.P.), « L'histoire du contrat de travail et la problématique de l'entreprise avant 1914 », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, n° 15, 1985, p. 41-88.

NANDRIN (J.P.), « La genèse de la loi du 10 mars 1900 sur le contrat de travail. Un exemple modèle de fonctionnement législatif? », dans *2^e Congrès des cercles francophones d'histoire et d'archéologie de Belgique. Congrès de Nivelles. 23-26.VIII.1984, Actes*, t. II, Nivelles, 1985, p. 55-65.

LEMAIRE (G.), NANDRIN (J.P.), « Bruxelles et ses canaux » et « Des canaux et des usines : le sillon industriel bruxellois », ainsi que NANDRIN (J.P.), « La compagnie des Bronzes », *Les Cahiers de la Fonderie*, n° 1, 1986, p. 17-64, p. 97-144 et p. 321-352 (n° spécial intitulé « Bruxelles : un canal, des usines et des hommes »).

*NANDRIN (J.P.), « Il y a cent ans, la première loi sociale. 16 août 1887 : le paiement en nature est aboli », *Les Cahiers de la Fonderie*, n°3, 1987, p. 34-39.

*NANDRIN (J.P.), « La laborieuse genèse du droit social belge : une utopie récupérée ? », dans *La question sociale en Belgique et au Canada. XIX^e-XX^e siècles*, dir. G. Kurgan-van Hentenryk, Bruxelles, Éditions de l'ULB, 1988, p. 123-138.

NANDRIN (J.P.), « Aux sources du droit social. L'accident de travail et sa réparation », *Les Cahiers de la Fonderie*, n° 4, 1988, p. 34-43.

NANDRIN (J.P.), « Le juge unique en Belgique. Quelques jalons historiques d'une révolution tranquille », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, n° 23, 1989, p. 97-113.

*NANDRIN (J.P.), « A la recherche d'un acte fondateur mythique. La loi du 13 décembre 1889 sur le travail des femmes et des enfants », dans *Femmes des années 80. Un siècle de condition féminine en Belgique (1889-1989)*, dir. L. Courtois, J. Pirotte et Fr. Rosart, Louvain-la-Neuve, Academia, 1989, p. 11-16.

NANDRIN (J.P.), « 13 décembre 1889. La première loi sur le travail des femmes et des enfants », *Journal des Procès*, n° 174, 1^{er} juin 1990, p. 20-22.

NANDRIN (J.P.), « Les libéraux et la genèse du droit social en Belgique. Peut-on parler d'un modèle paternaliste libéral ? », dans *Liberalism and Paternalism in the 19th Century*, dir. E. Aerts, C. Beaud, J. Stengers, Leuven, 1990, p. 94-103 (Studies in social and economic history, 17).

NANDRIN (J.P.), « Codifier au XIX^e siècle. Quelques réflexions à partir des sources du droit judiciaire belge », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, n° 26, 1991, p. 111-120.

NANDRIN (J.P.), « Conclusions en forme d'interrogation », dans *Norme et marginalités. Comportements féminins aux 19e-20e siècles*, dir. E. Gubin, Bruxelles, Gief-ULB, 1991, p. 135-140.

*NANDRIN (J.P.), « Éclairage historique. De l'homme de bien au juge professionnel ou l'histoire ambivalente d'un désenchantement ? », dans *Compétences des juges de Paix et des Juges de Police - Bevoegdheden van de vrederechters en politierechters. 1892-1992*, dir. G. Benoit, F. Lievens, L. Lousberg, Bruges, la Charte, 1992, p. 17-38.

NANDRIN (J.P.), « Les nominations judiciaires de 1832. Enjeux constitutionnels et politiques ou la légitimation du nouvel État belge », dans

Le personnel politique dans la transition de l'Ancien Régime au nouveau régime en Belgique (1780-1830), dir. P. Lenders, Courtrai, UGA, 1993, p. 41-71 (Anciens Pays et Assemblées d'États, t. 96).

NANDRIN (J.P.), « Contrat de travail et contrat d'emploi : pourquoi deux législations différentes ? », *Les Cahiers de La Fonderie*, n° 14, juin 1993, p. 59-62.

GUBIN (E.) en coll. avec NANDRIN (J.P.), « Travailler dans une grande ville. Marseille et Bruxelles 1850-1960 », dans *Les femmes et la ville. Un enjeu pour l'Europe*, dir. Y. Knibiehler, E. Gubin, avec la coll. de G. Dermanjian, R. Goutalier, C. Marand-Fouquet, J.P. Nandrin, E. Richard, Bruxelles, Labor, 1993, p. 19-42.

*NANDRIN (J.P.), « Quelques repères rétrospectifs sur les institutions belges », *Administration publique. Revue du droit public et des sciences administratives*, 1994, n° 2-3, p. 83-87.

NANDRIN (J.P.), « Le pouvoir judiciaire en Belgique aux premiers temps de l'indépendance (1832-1848) », *Revue belge d'histoire contemporaine*, XXV, 1994-1995, n° 1-2, p. 255-262.

NANDRIN (J.P.), « Le judiciaire et le politique. Approche historique de la fondation du pouvoir judiciaire de la Belgique contemporaine (1831-1848) », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, n° 34, 1995, p. 181-195.

NANDRIN (J.P.), « 1888. Les premiers pas de l'inspection du travail », *Les Cahiers de la Fonderie*, n° 19, décembre 1995, p. 39-42.

NANDRIN (J.P.), « La justice de paix en Belgique de 1830 à 1848. Les raisons et les effets d'une professionnalisation », dans *Le juge de paix. Nouvelles contributions européennes*, dir. S. Dauchy, S. Humbert, J.P. Royer, Lille, Centre d'histoire judiciaire, 1995, p. 155-166.

*NANDRIN (J.P.), « De la protection à une égalité formelle. Perspectives historiques sur les législations du travail de nuit des femmes en Belgique », *Sextant*, n° 4, 1996, p. 43-76.

*NANDRIN (J.P.), « Entre l'État libéral et l'État assurantiel, un État paternaliste ? L'exemple de la loi belge du 24 décembre 1903 sur les accidents de travail », *Cahiers du CRHIDI*, n° 5-6, 1996, p. 179-191.

NANDRIN (J.P.), « La Cour de cassation belge de 1832 et le pouvoir judiciaire. Héritage de la période française ? », dans *Justice et institutions*

françaises en Belgique (1795/1815). Traditions et innovations autour de l'annexion, Lille, Hellemes - ESTER, 1996, p. 275-293 (coll. L'espace juridique).

*NANDRIN (J.P.), « Les nominations judiciaires en Belgique en 1832. Une entreprise de légitimation d'un jeune État indépendant », dans *Le pénal dans dans ses états. Justice, États et Sociétés en Europe (XIX^e-XX^e siècles)*, dir. X. Rousseaux, R. Lévy, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 1997, p. 405-423.

*NANDRIN (J.P.), « Justice de conciliation, proximité et carte judiciaire de 1830 à nos jours », *Revue d'histoire de la justice*, 1997, p. 77-94 (n° spécial intitulé « Du juge de paix au tribunal départemental »).

NANDRIN (J.P.), « La genèse du droit du travail en Belgique. Plaidoyer pour la chronologie », dans *Auctoritates. Xenia R.C. Van Caenegem oblata*, dir. S. Dauchy, J. Monballyu, A. Wijffels, Bruxelles, Koninklijke Academie voor wetenschappen, letteren en schone kunsten van België, 1997, p. 256-288 (Iuris Scripta Historica, XIII).

NANDRIN (J.P.), « De l'État unitaire à l'État fédéral. Bref aperçu historique de l'évolution institutionnelle de la Belgique », dans *La réforme de l'État... et après ? L'impact des débats institutionnels en Belgique et au Canada*, dir. S. Jaumain, Bruxelles, Éditions de l'ULB, 1997, p. 13-22.

NANDRIN (J.P.), « Politique, justice et nominations. Un exemple de clientélisme en Belgique en 1832 », *Les Cahiers de la Fonderie*, n° 23, décembre 1997, p. 62-64.

NANDRIN (J.P.), « Justice, magistrature et politique aux premiers temps de l'indépendance de la Belgique », *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences Morales et Politiques*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 6^e série, t. VIII, 1997, n° 1-6, p. 67-111.

*NANDRIN (J.P.), « L'acte de fondation des nominations politiques de la magistrature. La Cour de cassation à l'aube de l'indépendance de la Belgique », *Revue belge d'histoire contemporaine*, 1998, n° 1-2, p. 153-202.

NANDRIN (J.P.), « D'une égalité, l'autre : un jeu de dupe ? Les législations sur le travail de nuit des femmes en Belgique », dans *Les femmes et le droit. Constructions idéologiques et pratiques sociales*, dir. A. Devillé, O. Paye, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 1999, p. 57-73.

*NANDRIN (J.P.), « Le bicaméralisme belge en 1830-1831. Fondements doctrinaux », LIBON (M.), NANDRIN (J.P.), « Le Sénat de 1893 à 1914 » et *NANDRIN (J.P.), « La réforme constitutionnelle du Sénat de 1921. La démocratie récupérée, contrôlée ou apprivoisée ? », dans *Le Sénat de Belgique de 1831 à 1995*, dir. V. Laureys, M. Van den Wijngaert, L. François, E. Gerard, J.P. Nandrin, J. Stengers, Bruxelles, Racine, 1999, p. 17-28, p. 88-120 et p. 120-135.

*NANDRIN (J.P.), « Les mesures "anti-liberticides" en Belgique au XX^e siècle ou comment la démocratie s'est transformée et a résisté », dans *Pas de liberté pour les ennemis de la liberté ? Groupements liberticides et droit*, dir. H. Dumont, P. Mandoux, A. Strowel, Fr. Tulkens, Bruxelles, Bruylant, 2000, p. 27-51.

NANDRIN (J.P.), « Le statut de l'artiste : le monstre du Loch Ness en partie maîtrisé », *Les Cahiers de La Fonderie*, n° 25, mai 2001, p. 55-57.

NANDRIN (J.P.), TOUSIGNANT (N.), « Mémoire de l'Europe, mémoire de Bruxelles », dans *Bruxelles, l'euro péenne. Regards croisés sur une région capitale*, dir. M. Dumoulin, Bruxelles, Tempora, 2001, p. 203-215.

NANDRIN (J.P.), « Het juridisch statuut van de vrouwelijke zelfstandige : de erfenis van Napoleon » et « De vrouwelijke advocaten », dans *Vrouwen zaken. Zaken vrouwen. Facetten van vrouwelijk zelfstandig ondernemerschap in Vlaanderen, 1800-2000*, dir. L. Van Molle, P. Heysman, Gand - Louvain, Provinciebestuur Oost-Vlaanderen – Kadoc, 2001, p. 40-47 et p. 165-172.

NANDRIN (J.P.), « Coutume constitutionnelle et pouvoir judiciaire à l'époque contemporaine. Quelques réflexions historiennes sur un concept juridique problématique », dans *Gewoonte en Recht*, dir. H. Van Goethem, Bruxelles, Wetenschappelijk Comité voor Rechtsgeschiedenis van de Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Kunsten, 2002, p. 72-87 (Iuris Scripta Historica, XVI).

*NANDRIN (J.P.), « L'évolution du statut juridique de la femme indépendante en Belgique », *Sextant*, n° 17-18, 2002, p. 271-283.

NANDRIN (J.P.), « Le droit d'enquête parlementaire. Perspectives historiennes » et WITTE (E.), GUBIN (E.), GERARD (E.), NANDRIN (J.P.), « La Chambre des représentants aux XIX^e et XX^e siècles. Continuités et

ruptures », dans *Histoire de la Chambre des Représentants de Belgique. 1830-2002*, dir. E. Gubin, J.P. Nandrin, E. Gerard, E. Witte, Bruxelles, Chambre des Représentants, 2003, p. 291-308 et p. 385-417.

NANDRIN (J.P.), « Joseph Pholien, ministre de la Justice en 1952. La fin dramatique d'une carrière gouvernementale », dans *Joseph Pholien, un homme d'état pour une Belgique en crise*, dir. F. Carton de Tournai, G. Janssens, Bruxelles, éditions Mols, 2003, p. 279-306.

*NANDRIN (J.P.), « La femme avocate. Le long combat des féministes belges. 1882-1922 », *Sextant*, n° 19, 2003, p. 131-142.

NANDRIN (J.P.), « Conclusions : l'historiographie du Code civil de 1804 », dans *Le Code Napoléon, un ancêtre vénéré ? Mélanges offerts à Jacques Vanderlinden*, dir. R. Beauthier, I. Rorive, Bruxelles, Bruylant, 2004, p. 127-132.

NANDRIN (J.P.), « Le régime du suffrage censitaire en Belgique au XIX^e siècle », *Les Cahiers de La Fonderie*, n° 31, décembre 2004, p. 10-13.

NANDRIN (J.P.), « Commémorer. De l'émotion au savoir », *Les Cahiers de La Fonderie*, n° 32, juillet 2005, p. 56-59.

*NANDRIN (J.P.) « Avant-propos », dans « Bilans critiques et historiographiques en histoire contemporaine », dir. J.P. Nandrin, *Cahiers du CRHIDI*, n° 23-24, 2005, p. VII-XIX.

NANDRIN (J.P.), « La question des devoirs dans les premières déclarations françaises des droits de l'homme », dans *La responsabilité, face cachée des droits de l'homme*, dir. H. Dumont, F. Ost, S. van Drooghenbroeck, Bruxelles, Bruylant, 2005, p. 75-89.

*NANDRIN (J.P.), « Politique, mémoire et histoire : un trio infernal », *Politique*, n° 47, décembre 2006, p. 12-14.

NANDRIN (J.P.), « L'Église et l'État à l'aube de l'indépendance de la Belgique : nouveautés et permanences », dans *Auteurs et acteurs de la séparation des Églises et de l'État*, dir. S. Humbert, J.P. Royer, Lille, Centre d'Histoire judiciaire, 2007, p. 435-459.

NANDRIN (J.P.), « Un projet avorté en 1832 : la chambre des requêtes de la Cour de cassation », dans *Liber amicorum Michel Mahieu*, Bruxelles, Larcier, 2008, p. 95-115.

NANDRIN (J.P.), « Le référé législatif en 1832. La difficile séparation des pouvoirs », dans *Le droit romain d'hier à aujourd'hui. Collationes et oblationes. Liber amicorum en l'honneur du professeur Gilbert Hanard*, dir. A. Ruelle, M. Berlingin, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 2009, p. 117-147.

NANDRIN (J.P.), « Les justices de paix en Hainaut-Tournais à partir de 1795 », dans *Créer-Administrer-Réformer. Regards croisés sur dix siècles d'histoires des institutions publiques en Hainaut et Tournais*, dir. J.M. Cauchies, L. Honoré, F. Mariage, Mons-Bruxelles, Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces, 2009, p. 415-430 (*Miscellanea Archivistica Studia*, 182).

NANDRIN (J.P.), « La loi de 1896 sur les règlements d'atelier. L'État entre dans les usines », *Les Cahiers de la Fonderie*, n° 41, 2010, p. 39-45.

NANDRIN (J.P.), « La professionnalisation de la magistrature belge aux premiers temps de l'indépendance de la Belgique », dans *Juges, avocats et notaires dans l'espace franco-belge. Expériences spécifiques ou partagées (XVIII^e-XIX^e siècle)*, dir. H. Leuwers Bruxelles, Archives générales du Royaume, 2010, p. 113-137 (*Justice & Society*, 2).

NANDRIN (J.P.), art. « Droit international », dans *Dictionnaire des esclavages*, dir. O. Pétré-Grenouilleau, Paris, Larousse, 2010, p. 201-204.

*NANDRIN (J.P.), « Le pacte fondateur de la Belgique : un compromis pour la laïcité ? », *Revue Nouvelle*, septembre 2010, n° 9, p. 50-61.

NANDRIN (J.P.), « La professionnalisation des justices de paix. De l'utopie à la rigueur », dans *Scènes uit de geschiedenis van het vrederecht/Scènes de l'histoire de la justice de paix*, dir. G. Martyn, Bruxelles, la Charte, 2011 p. 83-100 (*Les dossiers du Journal des Juges de Paix et de Police*, 16).

MULLER (Fr.), NANDRIN (J.P.), « Regard sur la société élitare belge du dix-neuvième siècle. L'autobiographie du conseiller de cassation Louis Crahay (1834-1904) », *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 2013, p. 157-295.

NANDRIN (J.P.), « La loi du 10 mars 1900 sur le contrat de travail. Du Code civil au "droit civil du travail" », dans *Van status tot contract. De arbeidsovereenkomst in België vanuit rechtshistorisch perspectief*, dir. B. Debaenst, Bruges, die Keure, 2013, p. 71-84.

MULLER (Fr.), NANDRIN (J.P.), « La professionnalisation manquée des justices commerciales en Belgique au XIX^e siècle. Un enjeu politique et/ou professionnel ? », dans *La professionnalisation en question*, dir. H. Leuwers, Bruxelles, Archives générales du Royaume (à paraître).

*NANDRIN (J.P.), art. « Professions juridiques », dans *Encyclopédie d'histoire des femmes*, dir. E. Gubin (à paraître).

*NANDRIN (J.P.), « La périodisation en question(s) », inédit.

*NANDRIN (J.P.), « Comment écrire l'histoire des droits de l'homme », inédit.

*NANDRIN (J.P.), « Un patrimoine négligé ? Les centres d'archives privées en Communauté française », inédit.

III. Autres textes choisis

NANDRIN (J.P.), « La revue de presse dans un journal parlé de la radio-diffusion-télévision belge », *Qui dit quoi ?*, janvier-mars 1971, n° 1 (copies de la revue de presse, disque et essai d'analyse critique).

NANDRIN (J.P.), « Liberchies : la commune au trésor », *I.B.* (périodique destiné aux informations bancaires et financières), 1973, n° 56, p. 1-3.

NANDRIN (J.P.), Dossiers préparatoires à l'émission *Télé-Mémoires*, Bruxelles, 1975 : *Dossier August De Schrijver*, 69 p. ; *Dossier Lode Claes*, 39 p. ; *Dossier Pierre Harmel*, 75 p.

NANDRIN (J.P.), Introduction à un dossier réalisé par Pax Christi intitulé *Histoire de la Belgique en raccourci*, Bruxelles, 1988, p. 1-6.

NANDRIN (J.P.), « La mutation de la Belgique en un État fédéral est une vieille histoire qui remonte à 1830 », *Le Soir*, numéro spécial du 15 décembre 1992 consacré à « La Belgique fédérale. An 1993 ».

NANDRIN (J.P.), « Avant-propos » au numéro spécial consacré à « La souveraineté », *Cahiers du CRHIDI*, n°7, 1997, p. VII-XI.

NANDRIN (J.P.), Compte-rendu de « J. LOGIE, Les magistrats des cours et des tribunaux de la Belgique, 1794-1814 - Essai d'approche politique et sociale », *Journal des tribunaux*, 1999, p. 294.

NANDRIN (J.P.), « La Belgitude à rebours ? », *La Libre Belgique*, 30 octobre 2001.

NANDRIN (J.P.), « L'historien, le juge et la vérité (2) », *La Libre Belgique*, 4 décembre 2002.

BALACE (Fr.), DUMOULIN (M.), GERARD (E.), GOTOVITCH (J.), NANDRIN (J.P.), VANTHEMSCHE (G.), WYNANTS (P.), « A quel vent chanteront nos "Années belges" ? », *La Libre Belgique*, 13 décembre 2004.

GUBIN (E.), NANDRIN (J.P.), « 1846-1878 : la Belgique libérale et bourgeoise », *La Revue Générale*, 2005, n° 8/9, p. 15-18.

NANDRIN (J.P.), PIETTE (V.), « La difficile histoire du temps colonial », *Esprit Libre*, n° 43, octobre 2006, accessible en ligne sur <http://www.ulb.ac.be/espritlibre/html/el102006/41.html>.

NANDRIN (J.P.), ROUSSEAUX (X.), « Jacques Logie 1938-2007 », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 350, 2007, p. 181-182.

NANDRIN (J.P.), « Éditorial. Faut-il cultiver les anniversaires ? », *Les Cahiers de la Fonderie*, n° 37, décembre 2007, p. 6 (n° spécial consacré à l'exposition universelle de 1958).

NANDRIN (J.P.), « Pauvre Belgique ? Pourquoi donc ? », *La Libre Belgique*, 11 janvier 2008.

NANDRIN (J.P.), « Introduction », dans *Histoire du droit et de la justice. Une nouvelle génération de recherches*, dir. D. Heirbaut, X. Rousseaux, A. Wijffels, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2009, p. 445-448.

NANDRIN (J.P.), PAYE (O.), « En mémoire d'Anne Devillé », *Droit et Société*, n° 72, 2009/2, p. 269-272.

NANDRIN (J.P.), « Polémique sur la collaboration. De Wever ou l'habit neuf d'un historien ignorant », *La Libre Belgique*, 29 septembre 2010.

NANDRIN (J.P.), « Hommage des Facultés universitaires Saint-Louis », dans *Synesthésie et rencontre des arts. Hommage au professeur Jean Heiderscheidt*, dir. Jean-Louis Cuper, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 2011.

NANDRIN (J.P.), « Pierre Goubert, historien (1915-2012) », *La Revue Nouvelle*, septembre 2012, n° 9, p. 29.